

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU  
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
18	19

CD

Date de la  
convocation  
21 mai 2021

Objet de la  
délibération

**CONSTRUCTION  
D'UNE  
MAISON  
DE  
SANTÉ  
---000---  
AUTORISATION  
DE  
DEPÔT  
D'UN PERMIS  
DE  
CONSTRUIRE**

Délibération

Affichée le  
02/06/2021

Transmise en  
Préfecture le  
02/06/2021

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

**SEANCE DU 27 MAI 2021**

**DELIBERATION N° 10  
DU**

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-sept mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice, sauf :

✚ M. CUILLE Jean-Marie qui a donné procuration à M. DUVAL Jérôme.

Mme PERROTIN Karine a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire :

- ✚ informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de déposer une demande de permis de construire en Mairie pour réaliser les travaux de construction de la maison de santé.
- ✚ demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande de permis de construire au nom et pour le compte de la commune, ainsi que tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de cette autorisation de travaux.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme

Vu le projet de construction d'une maison de santé ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par :

- 16 voix pour
- 03 voix contre

**AUTORISE** le Maire à déposer et à signer la demande de permis de construire au nom et pour le compte de la commune, ainsi que tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de cette autorisation de travaux.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire.  
MAZAUDIER Jean-Claude.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20210527-DE10-27MAI2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2021  
Affichage : 02/06/2021